



ATTESTATION D'ASSIDUITE DE FORMATION **EN TOUT OU PARTIE A DISTANCE**

Je soussigné THEVENOUX Bruno, représentant légal de l'organisme de formation AUTO'NOME - FCA, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 82 42 018 16 42 auprès de la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) de la région Auvergne Rhône Alpes, atteste que Monsieur RUFIN BASTIEN a bien suivi l'action de formation « MAINTIEN DE QUALIFICATION PL 2024 » :

- Qui s'est déroulée sur la période du 18/11/2024 au 21/11/2024 à PEDERNEC (formateur : M AUFFRAY LUDOVIC)
- Et une durée estimée à distance de 03h11

Le nombre et la nature des travaux rendus par le stagiaire :

- 03h00 de téléformation minimum avant le présentiel (terminée le 24/09/2024)
- 2 contrôles de connaissances lors du présentiel

Les modalités d'accompagnement (*tutorat, mentorat, classe virtuelle, visioconférence*).. :
Assistance téléphonique

Le détail des évaluations du stagiaire à ce jour :

- 2 évaluations rendues sur la période du 18/11/2024 au 21/11/2024 sur 2 évaluations attendues
- 2 évaluations rendues depuis le début de la formation sur 2 évaluations attendues
- 28H réalisées sur la période objet de la présente attestation (18/11/2024 au 21/11/2024)
- 100% du parcours

Le stagiaire

SAS AUTO'NOME - FCA
THEVENOUX Bruno - Président